

IRRE

GULO

MADAIRE

LA GAZETTE FAMILIALE

Nouvelle Formule

Année VII, Numéro 54

Octobre - Novembre - Décembre 2004
Janvier - Février - Mars - Avril 2005

3,5 €

EDITO

Salut tous et à toutes !

Cela faisait un bail qu'on ne s'était pas lu ! La Gazette Familiale paraît très tardivement... c'est vrai. Mais les occupations de chacun des rédacteurs et contributeurs du journal ont fait que les mois se sont écoulés... mais qu'on se rassure ! Votre journal n'est pas mort ! Loin s'en faut... Il a été conçu comme le bon vin... il s'est étoffé de nouvelles au fur et à mesure que les mois s'égrainaient. Ce qui explique que certaines d'entre elles sont relativement anciennes (n'est-ce pas Vincent !), mais nous tenions à les diffuser. Car « mieux vaut tard que jamais » pourrait être la maxime du journal. Enfin, bref. Nous revoilà !

* * *

Avec tout ça, un événement de taille est passé inaperçu... nous avons entamé, en novembre dernier, la

septième année d'aventure commune avec La Gazette Familiale ! Et oui ! Six ans révolus... Soyons pour une fois modestes, et souhaitons un joyeux anniversaire à LGF. Bravo.

* * *

Ce numéro est ainsi placé sous le signe des voyages... nombreux parmi nous ont eu (et auront) des choses à raconter, sur leurs séjours aux quatre coins du monde. Une vraie famille de globe-trotters. Jugez plutôt : Vincent et ses virées européennes, Brigitte et ses escapades coup de cœur, Nanou et Laurent pour leur aventure équatorienne, Aurélien pour son Odyssée sud-américaine, Armelle partie explorer La Sicile, etc... ça en fait des expériences et des récits à partager. La Gazette est là !

Une grande nouvelle aussi : Sarah-Jane a été intronisée avocate le 30

mars dernier. Le couronnement de nombreuses années de labeur, soit 2555 jours, dixit l'intéressée.

Nous faisons aussi le point sur le jeu lancé il y a six ans : le Divin Enfant. Combien de participants, quelle somme récoltée jusqu'à présent, etc... avec quelques précisions quant aux règles de participations.

Enfin, La Rédac' souhaiterait obtenir des nouvelles, même brèves, de tous ceux qu'on entend pas souvent... et qui ont la possibilité, avec tous les moyens traditionnels ou modernes, de nous informer. Merci beaucoup.

Voilà, sur ce cri du cœur, nous vous souhaitons une bonne lecture !

La rédac'.

Dans ce numéro :

Edito Sommaire	1
Noël 2004 à Lagraulière Galerie de pères & mère Noël Who's who ?	2-3
Cerise sur le Clafoutis Nouvelles en bref	4
Des nouvelles de Fabrice.	5-7
Fred : marché de l'art	7
Week-end visite de Barcelone	8-10
Des nouvelles de Meline et Armelle	10
Les voyages de Vincent - Chapitre I : l'Ecosse (suite et fin)	11-12
Un dessin de Dominique	12
L'appartement d'Isabelle	13
Les coups de cœurs de Laurent et Nanou	14-15
Le S.I.F. fait peau neuve	16
La maison de Lavergne Des nouvelles de la Famille Dubois	17
2555 jours !	18
Requête aux fins de...	19
« Avocation » En taule !	20
Contributions de Laura Lucie et compagnie...	21
Le divin enfant - le point...	22
Espace détente... et bonne humeur (en vrac) Une chanson d'AJM : « Néo Rural »	23
Une page pour La Gazette	28

Message subliminal :

« Noël 2006 à Lagraulière,
tous ensemble »

NOËL 2004 À LAGRAULIÈRE...

Cette année, les festivités de Noël se sont déroulées, toujours en Corrèze, mais cette fois-ci, à Lagraulière. Une manière d'inaugurer, en faisant d'une pierre deux coups, la maison de Cathy & Tony, dans laquelle s'est tenu le divin banquet, mais aussi la nouvelle maison de Papy & Mamy.



La tablée, côté pile...



La tablée, côté face...



La cheminée décorée des cartes...



Salut la jeunesse !



Laurent, déjà en Équateur ? Ouuh hou ?!



Duel au sommet... avec un bon vieux Scotch

GALERIE DE MÈRES ET PÈRES NOËL... ;-)

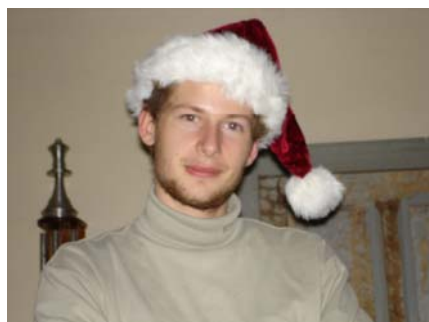


Allez ! Tu m'le passes le bonnet ?!

Voici une petite galerie de porteur du bonnet... qui manifestement a suscité un vif intérêt parmi les convives...



Gaétan qui fait mu-muse avec la grosse bou-boule !



Hé hé ! J'ai réussi à l'avoir...



L'imaginiez-vous avec une robe noire, et austère ?

NOËL 2004 À LAGRAULIÈRE... (SUITE)



Une belle photo du groupe « Cousins cousines » :

En bas : Armelle, Jean-Baptiste, Élodie, Vincent, Sarah-Jane

En haut : Sylvain M., Julien, Gaétan, Sylvain LHDF, Fabrice.

Merci à ceux qui ont pris des photos :

- Sarah-Jane (env. 120)
- Sylvain LHDF (env. 40)
- Fabrice (env. 40)

A voir sur le SIF :

L'ensemble des photos prises a été mis en ligne :

<http://famillemirou.free.fr>

Rubrique « Photos & Vidéos »

⇒ Événements / Noël 2004

WHO'S WHO ?

Les convives ont pu découvrir leur place grâce à un petit jeu sympa, une bonne idée : une sorte de portrait chinois décrivant la personne. Ainsi, à vous de jouer pour découvrir qui est qui ? Réponses dans le prochain numéro.

« Plonge en eaux troubles et maîtresse du foie, les oies, canards et saumons ne lui disent pas merci »

« Échec et mat ! J'ai bien bossé dans ma chaumière et dans ma tête »

« Toujours prêt, au charbon ou en bois, rien ne lui résiste »

« Amateur de musique ou porteur d'eau, bref ska-pétien ou cafétien »

« Désolé pour les sapins sur les abris de bus ! »

« Debout, couchée, sèche ou mouillée, elle frise et parle le spountz »

« Multirobe, sexy pour « maîtresse », strict pour « maître » »

« Ring - ring ! Ton carnet ! Un pion-

nier de l'éducation »

« Bêtise de jeunesse ou sagesse des étoiles, les poupées lui disent merci »

« Bella tchitchi pour certains, et sainte pour d'autres, voire travailleuse pour Jacques »

« De crevettes petites à gambas moyennes, les naines aussi font du « taï » »

« Cinéphile entouré de drôle de dames »

« Mains vertes, cœur tendre. Une carte routière ? Pourquoi faire ? »

« Enfin arrivés ! Vous partez quand ? »

« Veaux, vaches, moutons ! Combien de pattes par hectare ? »

« Ballon rond. $\triangle \bigcirc \square \times$

Mi ange, mi démon »

« Sortie de classe, entrée dans le temps libre, vive les remises à niveau »

« Sur les traces de son aîné, il aime les « restes aux rations ». Pas en service aujourd'hui, quoi que... »

« Reine des assistantes et secrétaires, je forme des plates pour la forme »

« English woman in New York »

« Gendarme amateur au plaquage plaquant, sa passion, mater dessins »

« Dommage d'avoir raté Nicolas, Bercy beaucoup de la part des agriculteurs »

CERISE SUR LE CLAFOUTI

Cerise sur le Clafouti

(tarte aux cerises typique de la région de Brive)

Mais avant, un peu d'historique.

En 1960, j'avais 17 ans (photo 1). Ma soeur Jacqueline et son mari François étaient déjà parents de 6 enfants. Ils m'avaient proposé de venir passer les vacances du mois de Juillet avec eux dans une ferme près de la région de Brive, à Chartrier. A cette époque j'habitais à Saint-Leu-La-Forêt.

J'ai accepté et j'ai « joué » au moniteur de colonie de vacances, mais je n'étais pas seul. Une cousine de Jacqueline était venue renforcer l'équipe, son prénom BERNADETTE (photo 2) et, depuis août 1960, plus de nouvelles de Bernadette...

En 2002, Jacqueline et François ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette occasion tous leurs enfants, petits enfants et proches parents étaient là. Elisabeth et moi n'avions pas pu nous y rendre. Et, à la

table d'Anne-Marie (Nanette) se trouvait la fameuse Bernadette et bien sûr elles ont un peu parlé de moi.

En septembre 2003, Bernadette était venue rendre visite à Anne-Marie à Brive et avait aussi rencontré Maman Marthe. Après le décès de Maman Marthe, fin décembre 2003, Bernadette avait envoyé une très touchante carte de condoléances à Anne-Marie, qui me l'a fait lire. J'en ai fait une photocopie pour la montrer à Elisabeth, mon épouse, et relevé son adresse.

Curieusement, Anne-Marie a quitté Paris pour venir s'installer à Brive, alors que Bernadette a fait l'inverse, son domicile étant à Paris.

Après le fameux « Déménagement Marathonien » d'Issy-les-Moulineaux, le jour de mon retour pour Genève, il me restait quelques heures avant mon train et l'exposition au Palais de Chaillot (là...vous me voyez venir) je lui ai rendu visite : après 44 années de silence !

Je suis arrivé chez Bernadette vers midi et, l'émotion passée, elle m'a de-

mandé si je voulais rester pour déjeuner. Elle attendait aussi une ancienne collègue de travail (hôtesse de l'air), qu'elle n'avait pas revue depuis six ans et qui serait accompagnée de sa fille de 21 ans.

Après les présentations, les anecdotes et le repas, j'ai proposé d'immortaliser ces événements (photo 3).

J'ai dû quitter tout ce beau monde à regret vers 16h. J'ai pu visiter mon exposition, prendre mon train et retrouver Elisabeth à Genève vers minuit. Ouf ! quelle nouvelle journée marathon pleine de surprises !

Bernard Salesse-Lavergne

Ps : Ces dernières années je suis devenu, malgré moi, un spécialiste des retrouvailles dites « perdue de vue », mais ceci est une autre histoire.

b-salesselavergne@bluewin.ch



Photo 1



Photo 2



Photo 3

NOUVELLES EN BREF...

Adresse mail de Sylvain M.

Coucou tout le monde... Un internaute de plus dans la famille. Pour me joindre, voici mes adresses : MSN (Cephiyo@hotmail.fr) et YAHOO (Cephiyo@yahoo.fr)

Des nouvelles de Lucie

Lucie a été réembauchée en contrat saisonnier au Troubadour.

Léa a eu son code

Léa nous informe qu'elle a eu son

code (dans des circonstances étranges). Plus d'infos dans la prochaine gazette.

Nouveau n° de téléphone

Fabrice vous informe qu'il a changé de numéro de téléphone, depuis qu'il a la FreeBox. C'est le 0 871 059 049.

Le coût d'appel vers ce n° est soumis à tarification locale.

Des nouvelles de Clément

Il a trouvé une formation en alter-

nance sur Cergy. On attend plus de nouvelles de lui (n'est-ce pas ?!)

Des nouvelles de Manu et Cie

Emmanuel projette de venir passer la première semaine de mai en Corrèze, avec ses 4 « femmes » (Valéry, Marion, Océane et Fanny).

Des nouvelles de Juju

Julien s'est installé pour 3 mois (normalement) chez Nanette, en transition entre deux logis.

DES NOUVELLES DE FABRICE

Il y a des semaines où plus rien ne va. Où on se dit que la Nature a décidé de s'acharner à outrance sur quelqu'un, et personne d'autre. Je crois que cette semaine du 7 au 17 octobre, la Nature m'avait choisi ! Et on peut dire qu'elle s'est fait plaisir...

Jeudi 7 octobre. C'est là que tout commence. Je suis au travail quand je reçois un coup de fil insistant (plusieurs appels en absence) de mon colocataire, Nicolas. Je décroche.

« Oui, Fabrice, je crois qu'on a une petite fuite... »

« Une petite fuite ? C'est que, là je peux pas te répondre, je te rappelle plus tard. » J'étais en plein rush...

La journée se termine. Je rentre donc à l'appart', et je découvre, en ouvrant la porte, Nicolas à quatre pattes dans le salon en train d'éponger ce qui restait d'une marre... Le salon était inondé, les pieds des meubles avaient bu, les tissus des fauteuils aussi... Cette marre semblait prendre sa source au lave-vaisselle ! Curieux... Il a certes 25 ans d'âge, mais n'a que très peu servi, et a vrai dire, est en parfait état... Je prends mes renseignements sur les circonstances du drame. Nicolas avait lancé le lave-vaisselle juste avant de s'absenter (erreur ! Je lui ai pourtant dit d'éviter de tenter le diable !). La SOGEM (l'agence qui gère notre immeuble) l'a contacté pour lui dire... qu'il y avait une fuite dans les caves qui sont situées en dessous de notre appartement. Effectivement, nous nous rendons sur place pour constater que la « fuite » était une belle cascade. Et j'imagine de suite l'état d'infiltration de notre plancher... Mais ce n'est pas tout. Au rez-de-chaussée, la voisine du dessous (je rappelle que j'habite au 1^{er} étage), qui a un mur mitoyen avec les caves, nous fait savoir qu'elle a des infiltrations sur son mur, et que le papier peint suinte ! Huuumm ! Du bonheur en perspective.

Vendredi 8 octobre. Ça c'était le premier soucis. Sur ce, je rentre le vendredi soir avec la R 19 en Corrèze pour le week-end, accompagné de Kévin et Barbara (si si !). Nous arrivons à La Chapelloune dans une maison déserte. Mes parents et Aurélien étant partis au FSL 2004, à côté du Lac de Vassivière. Soirée tranquille, puisqu'une amie de Kévin et Barbara est passée les prendre. Je reste seul. Enfin presque... mon téléphone portable m'a tenu compagnie. Heureusement que Méline et Le-

slie ont tapé la discute par SMS avec moi... Et puis, à peine minuit sonne que je reçois leurs « Mess » pour me souhaiter un joyeux anniversaire. Merci. Et je vais me coucher.

Samedi 9 octobre. Beaucoup de personne m'appellent, ou m'envoie un petit message. D'autres des mails. Merci à tous. Je passe l'après-midi chez les Grands Parents et chez Cathy et Tony avec ma sœur et Kévin. Et je les abandonne à Lagraulière avant de redescendre à Tulle pour aller célébrer mes 23 ans avec mes amis. J'ai passé une excellente soirée. Donc, un bilan positif pour cette journée.

Dimanche 10 octobre. Le jour du Seigneur qui a eu la grâce de m'épargner, avant de m'enfoncer le lendemain.

Lundi 11 octobre. Nous partons tôt pour Toulouse, car Kévin embauche au Mac Do à 11 heures. Départ à 8 h 30. Et puis, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Souillac, sur l'A 20, je vois le témoin de température monter en pression... je ne fais ni une ni deux, et je m'arrête sur la BAU. C'est que depuis l'incident que nous avons connu il y a quelques années, lorsque nous faisions le Tour de France entre cousins (Gaétan, Barbara, Julien et moi), avec la Punto, nous étions tombé en rade à Marmande, dans le Lot-et-Garonne, à cause du thermostat qui avait lâché. Depuis ce jour, je scrute attentivement ce témoin... Et bien, rebelote. On se fait dépanner jusqu'au garage le plus proche... situé sur la N20, à Saint-Projet. De là, je contacte mon assureur pour les modalités de prise en charge. Seulement, une mauvaise surprise. N'étant qu'à seulement 98 km de mon lieu de départ, et encore à 150 km de ma destination, l'assurance me propose la chose suivante : soit être totalement pris en charge pour être rapatrié à Tulle, soit décider de poursuivre le voyage, mais je ne serais pris en charge qu'à hauteur de l'équivalent de la distance déjà parcourue, soit 98 km. Autrement dit, si je décide de poursuivre le voyage, en taxi, sur les 150 km qui restent, il resterait à ma charge 52 km. Comme Kévin travaillait, et moi aussi à compter de mercredi, nous optons pour la solution du taxi. Coût total du taxi : 200 € ! Boum ! Ah oui ! J'avais oublié mon porte-monnaie en Corrèze...

Le garage m'informe que les travaux seront terminés mercredi matin. Il fallait réparer la pompe à eau, ainsi



*Devanture du Collège Pablo Picasso
- Frouzins (31) -*

que la courroie de distribution. Et tout ce qui va avec... Bref, ça chiffrait à 380€ ! Groupes !

Mais à Toulouse, il fallait que je m'organise pour pouvoir aller travailler. Le Collège est situé à 15 km de la Ville Rose, et est desservi par le Bus... mais il faut une heure et demi de trajet ! Embauchant à 8h15, ça décourage un peu. Alors j'ai pensé à une collègue qui habite Toulouse intra muros, et qui travaille le mercredi et jeudi comme moi (mais pas le vendredi...). Elle ne voit pas d'inconvénient pour me prendre, mais le hic, c'est qu'elle ne peut passer dans le centre pour venir me récupérer, car sinon c'est galère ! Avec les embouteillages, le détour par chez moi n'est pas envisageable. Et puis, de chez moi à chez elle, à pieds, c'est 35 bonnes minutes (et le temps n'était pas favorable : pluie et froid). Alors j'ai eu l'idée de demander à un copain qui habite à seulement 5 minutes de chez elle, s'il pouvait me prêter pour les deux soirs son appart'. C'est que je lui ai moi-même prêté l'appart' quand il faisait ses allers-retours entre Toulouse et Albi... Il accepte volontiers. Je lui troque ma chambre. C'est donc décidé.

Mardi 12 octobre. Je reçois une lettre des impôts m'informant que l'impôt a bien été établi dans le respect des règles. Je m'explique. J'étais surpris de ne pas pouvoir bénéficier de la Prime pour l'emploi (PPE). J'avais alors adressé une lettre de réclamation à la DGI en précisant bien que ma situation répondait aux critères cumulatifs nécessaires au bénéfice de la PPE, et que je ne comprenais pas pourquoi je ne pouvais l'obtenir. Dans sa réponse, l'agent des impôts me sort un coefficient correcteur des sommes déclarées, qui permet de calculer l'assiette de la PPE, en convertissant en équivalent temps plein le temps partiel. Logique. Seulement, sur les 4000 et

DES NOUVELLES DE FABRICE

quelques euros déclarés, après conversion, cela donnait plus de 19500 € d'équivalent temps plein. Le calcul était juste, mais illogique ! Je m'interrogeais, revérifiais et entamait une solide lettre de réclamation en préparant des photocopies de tous mes revenus... et c'est là que j'ai vu que je m'étais trompé au moment de ma déclaration !!! Oups ! Si j'ai bien déclaré la totalité de mes revenus... j'ai omis d'indiquer la totalité des heures rémunérées... Re-oups ! Du coup, en faisant le calcul avec son fameux coéf, je peux prétendre au bénéfice de la PPE... Et moi qui m'apprêtais à m'en prendre aux impôts ! Il faut que je prenne rendez-vous.

Par contre une autre lettre n'est pas justifiée : la CAF m'a suspendu mes allocations logement. Comme si c'était le moment. Il semblerait que je n'ai pas déclaré mes revenus 2003 ! Ce qui est faux, je l'ai fait par Internet sur leur site ! Comme chaque année et jusque là, je n'ai jamais eu de problème... Heureusement que j'ai pris soin d'enregistrer la saisie...

Autre mauvaise nouvelle, étant toujours dans l'attente d'être payé, et d'avoir un contrat en bonne et dûe forme, ma mutuelle (la MGEN) à qui du coup je n'ai pu présenter de papier, m'a radié d'office ! Pffff ! Y'a de quoi démoraliser... tout s'effondre. Et hop ! Un autre courrier à faire.

Mercredi 13 octobre. J'ai donc passé la nuit dans l'appartement d'un copain. Je me rends chez ma collègue. Nous partons au collège. Là, je devais essayer d'avoir un entretien avec la Principale, au sujet de ma paie...

Elle me raccompagne jusqu'à chez moi à 13 heures. Elle rentre chez elle... et s'aperçoit que j'ai oublié mon sac à dos dans sa voiture, qui contenait ma trousse de toilette avec quelques affaires... Pffff ! J'en ai marre...

Et chez moi, une lettre d'EDF-GDF m'attend. Grrrr ! Je suis habitué à des lettres farfelues avec notre fournisseur d'énergie national. Impayé. La somme est fautive ! J'ai payé, comme à chaque fois par Internet, une partie de cette somme. Et j'ai déjà été débité sur mon compte. L'autre partie, est le résultat d'un accord entre EDF et moi sur un arriéré de facture que j'avais refusé de payer car EDF ne respectait pas le contrat que nous avions passé ensemble : le « relevé de confiance » qui consiste pour moi à envoyer par Internet mes relevés de compteur, pour payer une facture au plus juste. Je suis

à chaque fois invité par mail à procéder à l'envoi de mes relevés. Or, pendant près de 8 mois, chaque mail m'invitait à effectuer le relevé et à envoyer les références pour une date antérieure d'un mois à celle où je recevais ledit mail !!!??? Je leur ai fait remarqué que du coup je ne pouvais pas faire ce relevé puisque le site se bloquait ! Jusqu'à ce que tout revienne à la normale. Mais bon, j'avais accumulé un léger arriéré, qu'EDF me proposa de régler en deux fois, prélevé automatiquement sur mon compte, et devant être indiqué sur la facture (aux dires de l'agent que j'ai eu au téléphone...). Le premier prélèvement a bien été fait, mais le second jamais ! Ce qui motive le rappel... Mais je n'ai eu aucune trace de l'arriéré sur ma toute dernière facture ! Enfin, bon. Voilà. Des tracas en plus...

Jeudi 14 octobre. Deuxième nuit dans l'appartement de mon hôte. Et c'est reparti pour aller au collège... sauf que... embouteillages monstres ! Du jamais vu ! Nous avons été obligé de faire un grand détour, pour pouvoir arriver avec une petite heure de retard. Cause des embouteillages : trois accidents sur trois points de la Rocade ! Pas de bol.

La journée au collège aurait presque pu bien se passer si je n'étais pas sur les nerfs de tant de déboires depuis le coup du lave-vaisselle. Et je me suis énervé sur une collègue qui ne faisait pas ce qu'il fallait, devant tous les élèves ! Je l'ai renvoyé chier... Pas sympa de ma part... c'était la collègue qui me véhiculait... Je me suis fait pardonner, mais bon... j'étais un peu mal à l'aise, quand même...

Vendredi 15 octobre. Aujourd'hui donc, je ne travaille pas. J'essaie d'évacuer le stress accumulé, et qui va continuer à s'accumuler. Il faut que je songe à récupérer la voiture qui est réparée depuis mercredi.

Samedi 16 octobre. Je prends le train à 11h22 à la Gare Matabiau. J'arrive à Gourdon à 12h58. Le taxi m'attend, et me conduit sur-le-champ au garage... sous une pluie abondante. Un temps bien pourri ! Il est 13h10. Je savais qu'il n'y aurait personne au garage avant 14 heures, mais je ne pensais pas qu'il le fermait complètement ! Et à l'extérieur, aucun endroit pour s'abriter... le taxi suggéra alors de m'emmener chez le proprio du garage, qui habite juste à côté... manque de bol, il n'était pas là. Personne. Je rentre donc

dans le garage, en passant par le fond de son jardin... Il faisait froid, et humide. Et le garagiste n'est arrivé qu'à 14h30 ! Hé oui ! Tous les samedis, il mange au restaurant... Bon. Je règle les travaux, et je reprends possession de mon véhicule... pour rouler sous la pluie... sur la N20 (que je n'avais pas emprunter depuis longtemps). Je ne me souvenais plus que ça tournait autant... Une fois à Souillac, je décide de prendre l'autoroute pour terminer le trajet jusqu'à Brive. Je roule... et j'arrive au péage de Brive Sud (à Gignac). Je paie toujours par CB... Je passe donc le ticket... et... « Ticket illisible ». Je réessaie ! Pareil ! Grrrrr ! Je change de voie... Idem ! Je n'avais jamais fait l'expérience du « ticket illisible »... Je n'avais pas besoin de ça ! J'appelle à la borne... et on me fait passer... Aller ! On va dire que c'était là la dernière misère qui m'arriverait, qu'en rentrant au bercail, tout ira bien...

Voilà... Fin de semaine. Ouf !

Le 17/10/2005.

* *
*

Depuis, l'eau a coulé sous les ponts... les fêtes de fin d'année ont apporté leur lot de réjouissances... et l'année 2005 a débuté... dans le froid.

Nous sommes le week-end du 5 et 6 février, et c'est au lendemain d'une excellente nouvelle que je m'apprêtais à vous donner de bonnes nouvelles...

Mais je me vois contraint de rectifier le tir, lorsque le jeudi 10, je suis tombé très bas dans la misère sociale... Snif... je vous raconte tout ça en quelques mots... vite fait ! Promis... (d'ailleurs, il ne me reste plus que 3 colonnes et demi...).

Vendredi 5 février 2005 : la bonne nouvelle. Il est 14 heures, et la CPE (Conseillère Principale d'Éducation) vient me prendre en aparté. Elle a une question à me poser : - « M. MIROU, seriez-vous toujours intéressé par le remplacement de Lydie ? (ndla : ma collègue MISE partie en congé maternité) ». - « Plus que jamais ! » Répondis-je. Elle part en RDV avec la Principale. Elle en revient : - « Le chef d'établissement n'y voit pas d'inconvénient, compte tenu de votre dévouement dans votre tâche... Reste à convaincre le Rectorat... ». Une demi-heure plus tard : - « C'est bon,

DES NOUVELLES DE FABRICE

M. MIROU. Vous serez à temps plein à compter de la rentrée des vacances. ».

Pour ceux qui n'auraient pas compris : c'est ça, la bonne nouvelle ! Je double ma paie, je rassure ma banque, et j'y trouve une quiétude d'esprit. Fini les tracasseries financiers au quotidien. Certes ! Ce n'est pas une paie mirobolante (pour 35h30 sur 4 jours et demi), mais c'est beaucoup mieux... Je vais pouvoir épargner un peu, rembourser mes dettes, et me faire plaisir...

J'aborde donc le WE avec joie et allégresse (et c'est un euphémisme !). Idem pour le début de semaine, jusqu'à ce mercredi 10, au soir...

Mercredi 10 février : Sorti d'une soirée crêpe chez un ami, dans Toulouse, chez qui je m'étais rendu avec mon colloc' en voiture, je pensais retrouver ma voiture là où je l'avais garée... et bien non ! Horreur et damnation ! En me garant (assisté de mon coloc') je m'étais assuré de me garer à un endroit certes non matérialisé au sol, mais de façon à laisser les autres véhicules passer... du moins c'est ce que je croyais... J'appelle la Police pour savoir si on avait enlevé la voiture... Un oui (à moitié) rassurant... (on ne me l'avait pas piqué, c'était déjà ça... mais

bon). - « Elle est à la fourrière municipale, M. MIROU... » Et mer... credi !

Je passe donc, à minuit, au Commissariat Central pour me faire délivrer une mainlevée, et je me rend à la fourrière, 10 km plus au nord... Je lâche 85€, et je récupère sur le pare-brise, un PV de 35 € ! Et boooooouum... ça commence... J'ai récupéré la voiture... mais je crois que j'aurais mieux fait de la laisser...

Jeudi 11 février : Le lendemain matin, levé pour aller bosser. Et je tombe sur un embouteillage monstre sur la rocade : 45 minutes pour faire les 5 km qui séparent chez moi de l'autoroute pour me rendre à Frouzins, au collège. Une fois dessus, je me dis que je vais tracer un peu... j'appuie sur l'accélérateur... et... hooo, qu'est-ce que... FLASH ! Et mer... jeudi... Pffff ! Radar embarqué... 135 au lieu de 110 km/h. Grrrr ! J'étais énervé ! Et la journée (en sous effectif, avec des parents qui râlent, plus chiant que leurs propres enfants... enfin bref...). Je n'ai pas encore reçu l'amende... la voiture étant au nom de Nanou...

Bilan : vendredi, je double ma paie, mercredi et jeudi, je la perd dans des amendes et des points... Je suis démoralisé !

* * *

Bon. Terminons, ce long récit sur une réjouissance personnelle : je me suis déterminé dans mon orientation professionnelle. Après une conversation avec la principale adjointe, celle-ci m'a fait comprendre que je devrais passer le concours de CPE, car cela me correspond, compte tenu de mes « états de services ». Ce qui vint confirmer une idée qui me turlupinait depuis quelques temps. CPE ! Pourquoi pas ? Et qui l'eût cru... Enfin. Et puis elle prend le soin de me préciser : « je pense que ce sera une étape pour vous, car là où je vous vois le mieux, c'est en Chef d'Établissement. Au bout de 5 ans de CPE, vous pouvez prétendre à passer les qualifications de Chef d'Établissement... ». Très flatté, j'étais...

Aussi, je me suis lancé dans une autoformation pour préparer le concours de CPE. Objectif : février 2006. C'est promis, je vous en dis plus la prochaine fois...

Très gros bisous à tous et à toutes !

Fabrice.

FRED : MARCHÉ DE L'ART...

« Marché de l'art, les 28 et 29 mars 2004.

Dieu m'est témoin ! Il faisait froid ce jour et si le ciel était bien bleu, le soleil, lui, était pâlichon, et le vent se faufilait sournement entre les stands.

Mon mentor, Jean-Pierre DUPRESSOIR (sur la photo du bas, of course), oncle paternel des enfants, satyre de cette manifestation, a effrayé les bonnes intentions s'approchant du stand, tandis que votre sœur, tante ou nièce [NDLR : et fille...] selon le lecteur, reculait de trois pas dans le même temps.

Résultat : j'en ai vendu trois... à la famille — n'a pas les gênes de Mammy qui veut —.

Fred. »



WEEK-END VISITE DE BARCELONE...

Brigitte : Week-end Visite de Barcelone du 11 à 14 novembre 2004.

Le jeudi nous sommes partis vers 10h00 d'Orly, arrivée : 11h30 à Barcelone. Nous avons tout de suite fait l'acquisition d'un pass transport pour 3 jours. Puis direction la pension pour poser nos bagages et enregistrer notre arrivée.

La Pension Villanueva située sur la **Plaça Reial** qui donne sur la **Rambla**.

La **Plaça Reial** est une des plus belles places de Barcelone.

La **Rambla**, sorte de très longue avenue bordée d'arbres qui relie la **Plaça de Catalunya** à la statue de **Christophe Colomb**.

C'est une avenue piétonne.

C'est là où tout se passe à Barcelone.

Animation 24h sur 24 avec des statues vivantes de personnages réels ou imaginés.

Le **Théâtre Liceu** réputé pour ses opéras.



Vue de notre chambre sur la **Rambla**.

Bains de foule sur la **Rambla**



Ensuite on a pris un bus pour la Visite du **Parc Güell** sur les hauteurs de Barcelone

Ce parc fût créé et surtout décoré par **Antoni Gaudí** (1852-1923). Étrange, étrange, on commence à se demander où on est ? Tout n'est que céramique. Un incroyable serpent y fait une pause au milieu de mille et une sculptures.

Le lendemain **vendredi**, nous avons commencé par la visite du **Mercat de la Boqueria**.

Tout y est merveilleusement rangé.

Ensuite Visite du **Palais de la Musique** qui dure au moins 2 heures. La déco est à s'éclater les yeux. De plus fait en seulement 3 ans.



Palau de la música Catalana œuvre de l'architecte **Montaner**.

WEEK-END VISITE DE BARCELONE...



Plusieurs maisons ont ainsi été faites et décorées par Gaudí. Elles sont tout simplement incroyables.

Je n'ai pas pu les photographier de l'extérieur car il m'aurait fallu un grand angle. Mais j'ai trouvé un livre où on peut les admirer à loisir.



Puis nous avons souhaité visiter la Casa Milà (La Pedrera), décorée par Gaudí.

Depuis le haut du toit (qui se visite aussi vu les drôles de statues qui y figurent), nous avons aperçu la **Sagrada Família** commencée par Gaudí mais toujours en cours de construction depuis. Les travaux de cette cathédrale se font au fur et à mesure de l'arrivée des dons.



Le **samedi** matin nous avons pris le funiculaire pour accéder au **Montjuïc**.

Mais ensuite nous sommes montés à 6 dans un taxi car le téléphérique était en réparation.

Puis Tapas et boissons au soleil.

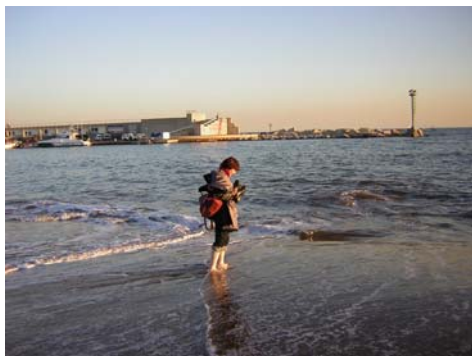


Une visite à la Fondation Miro s'imposait. On y découvre de très étranges objets.



Après direction le **Poble Espanyol**, village construit avec des répliques de différents monuments espagnols

WEEK-END VISITE DE BARCELONE...



La vue de la mer depuis le fort nous avait donné envie d'y mettre les pieds. Nous en profitons pour faire le tour du Port Olympique. Le lendemain, dimanche il ne nous restait que le matin car le vol était à 14h00. Après la visite de la Cathédrale, Nous avons parcouru les vieilles ruelles très tranquilles du centre ville. Et derrière la cathédrale surprise un cloître paisible caché par toutes les maisons. Pour retourner à l'aéroport, bus : à partir de la **Plaça Espanya**. Ce fût court mais intense. Superbe belle ville. A visiter absolument.

DES NOUVELLES DE MÉLINE ET ARMELLE

SUITE DES AVENTURES DES DEUX BRUNETTES

Bref petit résumé de la Cousinade :

Tout d'abord merci encore à Nanou et Laurent de nous avoir prêté leur maison.

Nous avons trouvé les cousinades excellentes et nous nous y sommes bien amusées et avons beaucoup rit ; entre les jeux de Tarot, les gamelles, les batailles d'eau (surtout pour Méline et Gaëtan) et notre ballade à 3h du matin en compagnie de Kévin.

Le lendemain matin le réveil a été très très dur Dans l'après midi une virée chez Papy et Mamy pour le goûter, suivie du départ, très triste pour les deux brunettes, inséparables (car nous devions remonter sur Paris dans 2 voitures différentes) nous nous sommes donc quittées, sniff, sniff ! Mais nous nous retrouverons peut-être chez Fabrice aux vacances de la Toussaint... Ce qui fut fait.

SEJOUR DANS LA BELLE VILLE ROSE DE TOULOUSE – CHEZ FABRICE-

Tout d'abord nous avons bien rigolé pendant le voyage en train, nous avons surtout remarqué que nous n'étions pas si folle que ça. En face de nous dans le wagon, y avait pire !!!!

Après 6 heures de train nous voilà au pays de Fabrice. Les 2 petites parisiennes que nous sommes étions en dou-dounes, écharpes, bonnet et gants et les toulousains en tee-shirt ! Chercher l'erreur !!!! Nous sommes directement allés chez Vincent visiter son appartement et manger de bonnes crêpes en compagnie de Vincent, son colocataire, Barbara et Fabrice. L'estomac bien rempli nous sommes partis en direction de chez Fabrice et de son super appartement. Le soir, nous avons profité d'une belle balade au bord de la Garonne. C'était magnifique surtout le reflet des ponts dans l'eau. A minuit il faisait encore chaud et beau, pas comme à Paris !

Le dimanche Fabrice nous a emmené chez tonton AJM, nous avons bien mangé, rigolé et joué au Tarot. Le soir nous avons rejoint Kévin dans son p'tit appartement qui est bien joli. Nous sommes rentrés vers 2 heures du matin pour nous coucher directement. Réveillées par le colocataire de Fabrice nous sommes allés chercher les croissants. Et nous avons fait cela tous les matins.

Pour voir Kévin nous sommes allés manger au Mc Do, ensuite nous avons fait une grande ballade dans le haut de Toulouse pour voir la belle vue de la ville Rose. Le soir en compagnie de Vincent nous avons fait le tour de la ville. Le quartier du capitole est particulièrement agréable à voir de nuit. Le lendemain Fabrice nous a laissé aller



Armelle et Méline, chez Papy & mamy à Lagraultière (08/2004)

seules jusqu'au Capitole pour voir les boutiques et nous nous sommes même pas perdues !!!

Tout ça pour vous dire que les 2 brunettes se sont bien éclatées à Toulouse.

MERCI FABRICE POUR TOUT

Nous ne sommes pas prêtes d'oublier cette super semaine, encore merci.

Il faut rappeler que la basse court était a rendez-vous avec les rires d'Armelle. Ah ! ah ! ah !

Gros bisous des brunettes et à la prochaine pour de nouvelles aventures !!!

LES VOYAGES DE VINCENT

CHAPITRE I : L'ÉCOSSE (SUITE ET FIN)



Bonjour, pour ceux qui suivent ou plutôt qui arrivent à suivre mes petites histoires, je vous avais laissé à Inverness, à la veille de notre départ pour les highlands. Je vous avoue avec un peu de honte qu'il n'est pas très aisé de reprendre une histoire arrêtée depuis plusieurs mois. Une histoire vieille de presque deux ans et donc plus de première fraîcheur. Mais pour vous, lecteurs, je vais faire un effort.

Comme je le disais à l'instant c'est le moment que je préfère de mon voyage en Ecosse le moment où l'on visite les Highlands. Certains connaissent déjà, d'autres peut être pas, mais pour tous ce nom semble familier : tout le monde connaît Highlander, ce héros immortel trancheurs de têtes ! Et bien à l'image de Duncan MC Leod (le fameux héros) cette région laisse une empreinte impérissable dans les esprits de ceux qui y sont allés, et qui ont tous fini par jurer y revenir un jour.

Mais avant tout départ nous nous sommes rendus le matin du 30 septembre 2003 à Fort George (cf. photo 4). Un fort construit pour caserner les bataillons de soldats écos-

sais et pour faire face à possible attaque navale française. C'est un lieu qui est assez impressionnant car d'une part on peut fréquemment apercevoir des dauphins nager dans les eaux proches, mais surtout c'est un fort qui est toujours en activité... Il ne faut donc pas s'étonner de croiser des baillons chantant, ou en train de faire leur footting... Bref un endroit intéressant mais dont le meilleur point de vu reste encore celui vu du ciel. On quitta le fort vers onze pour enfin se rendre vers les highlands.

On emprunta donc la route touristique vers les Highlands, on fut ébloui tellement vite, le soleil il est vrai y contribuait fortement par son omniprésence, qu'on fit très tôt une halte qui se mue en pause, puis en arrêt de plusieurs heures. Nous étions, avec Julien, tout deux intrigués par une magnifique cascade qui semblait toute proche et qui était finalement très loin, et donc on entreprit, le temps que Tiaré surveillait le réchaud, d'aller voir cette cascade de plus près, et de trouver sa source. Comme vous vous en douter on a mis plus d'une heure pour aller au pied de celle-ci, qui nous offrit en guise de récompense, un magnifique arc-en-ciel. Mais non satisfait de cette trouvaille on entama également l'ascension de la cascade afin de savoir si la source était une rivière ou un lac... Bref on abandonna à mi-chemin car le route semblait encore bien longue, et parti depuis presque une heure et demi, Tiaré avait sans doute mangé tout notre repas...

Une fois reparti en fin d'a-

près midi, on gagna à quelques kilomètres de là le fameux Loch Ness. Le Loch Ness (loch veut dire lac en Erse c'est-à-dire en Gaélique écossais) qui comme tout le monde le sait est habité par un monstre-dinosaure nommé affectueusement Nessie par les habitants de Drumnadochit la ville dont qui borde le lac, vivant exclusivement de la manne touristique apportée par le monstre. J'entend d'ici vos questions... - « est ce que tu as vu le monstre ?! Aller dis nous ! » Ben la réponse est OUI !!! Et comme je me doutais que vous n'alliez pas me croire et bien j'ai pris une photo (cf. Photo 1....., taille réelle : ~ 35 mètres). Alors convaincus ?! Sinon pour ce qui restent encore septiques et qui se demandent comment un tel animal peut-il encore se cacher dans un lac, sachez que le loch mesure 38 kilomètres de long et 230 mètres de profondeur...

Enfin on termina cette magnifique journée ensoleillée par la visite de l'Urquhart castle, château qui apparaît souvent dans les films sur le Loch Ness (la photo est disponible dans la gazette précédente).

Le lendemain après une journée à flâner au milieu de cette nature extraordinaire, on paracheva notre journée par une nouvelle visite d'un château qui lui aussi connut une carrière cinématographique puisqu'il fait une apparition dans highlander, c'est l'Eilean Donan Castle. Château qui je le précise tout de suite est sans grand intérêt sinon d'extérieur parce que de près il n'y a que du béton et du crépi car il a été reconstruit assez récemment par les propriétaires qui y ont laissé meubles et photos de familles sans intérêt. Néanmoins on pu apercevoir le plus beau couché de soleil du voyage (cf. photo 3).

Le reste du voyage se déroula sur l'île de Sky (cf. plan), une île magnifique dont ses monts ressemblent fortement à ses frères des Highlands. Encore une petite anecdote pour bientôt clore notre périple, celui de notre réveil lors de cette halte. Ce matin du 2 octobre 2003, en se réveillant, on s'aperçut qu'on avait planté la tente fort près de la route, face à une maison, et surtout juste à côté d'un panneau sur lequel figurait : « no overnight parking or camping » (soit interdit de s'y garer la nuit et d'y camper) [cf. photo 2]. C'est-



LES VOYAGES DE VINCENT (SUITE)

à-dire, tous ce qu'on a fait... Malgré tout le matin en se réveillant, la dame habitant la maison nous a gentiment apporté un breakfast. Quel sens de l'hospitalité quand même...

Finalement on passa une dernière soirée à Édimbourg avant de repartir pour le port de Douvres et trop vite pour la France et ma Corrèze natale.

FIN



J'espère que ce petit voyage vous aura plus et vous aura donné envie de faire un tour dans ce magnifique pays, et j'espère que vous aurez apprécié ce récit car dans le prochain numéro de la gazette je vous narrerai mon voyage en Irlande. A bientôt donc.

Vincent.

vincent.mirou@laposte.net



UN DESSIN DE DOMINIQUE



L'APPARTEMENT D'ISABELLE

A Y Est !!!

Et oui !! Ça y est ! je suis une grande ! Difficile à croire n'est ce pas !?

Donc après moult péripéties notre emménagement a bien fini par se faire du 31 juillet... au 4 août !!

Et oui ! Quatre jours pour emménager... ! Nous avons eu que des embêtements, je vous passe les détails, mais entre Darty qui refusait mon règlement alors que mon compte était approuvé, le camion qui crève.... Bah impossible de tout faire ce jour là !

M'enfin nous y voilà enfin !

Dans notre bel appartement à Roissy en France (juste à côté de l'aéroport) mais la nuisance sonore des avions est pour nous largement supportable !

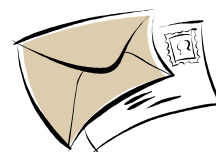
C'est un F3 de 72 m2 avec un jardinnet privatif de 97 m2...

Je vous laisse découvrir par les photos notre petit havre de paix... notre petit cocoon... notre chez nous !

Nous vous attendons tous... pour une visite en 3D sur place !

Nouvelle adresse à noter :

MIROU Isabelle
Résidence du Château
Bat C
58 bis avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy en France



1. Cuisine, côté pile...
2. ... et côté face.
3. Salle de bain avec baignoire
4. La chambre
5. Le séjour...
6. ... avec la cage à lapin made in Isabelle
7. ... le salon
8. ... un espace « tea time » ?
9. Et le « jardinnet » avec terrasse ensoleillée.

N.B. : ne figurent pas sur les photos :

- le vaste couloir donnant sur les pièces
- Le bureau
- Les toilettes

LES COUPS DE CŒUR DE LAURENT ET NANOU



Ça devait être Cuba... Ce fut l'Équateur.

Départ de Paris le 29 Décembre pour Quito ; Retour à Paris le 12 Janvier

Il faut bien l'avouer, il y a quelques années, l'Équateur n'avait pour nous qu'une existence cartographique, et encore !

Alors qu'aujourd'hui, les liens d'amitié qui nous unissent à Francisca et sa famille font que nos palpitations cardiaques battent au rythme des événements de ce petit pays.

Salasaca, petit village indien de la Cordillère des Andes à 2800 mètres d'altitude.

A peine arrivés à Salasaca, nous voilà partis sur les routes équatoriennes pendant deux semaines non - stop, avec notre guide - interprète Aurelio (Aurélien en espagnol). Merci à lui pour son total dévouement et son immense patience. Imaginez en effet, Nanou dans un pays sans points de repères et Laurent avec un seul mot d'espagnol « gracias » !!!

Dans la maison de Francisca, pas de problème... psycho - idéologiquement cela nous convenait... vers la décroissance quoi, un peu comme au Japon : eau non potable, l'essive dehors, vaisselle à l'eau froide...

Pour les déplacements, cela commence à se compliquer bien que le service de bus soit très efficace mais c'est le dépassement le plus complet.

Ce n'est que par le bouche à oreille que tu finis par apprendre où se trouve les arrêts de bus mais pas d'angoisse par contre durant les trajets si tu fais une totale confiance au chauffeur car ce moyen de transport te réserve quantités de surprises !

Au fil du parcours, on ne se lasse pas des paysages.

Ni de la présence de petits vendeurs qui, lorsque s'arrête le bus, montent et vous proposent nourriture, médicament miracle, cassette vidéo sur le sida..... tandis que le chauffeur adjoint descend, haranguant des passagers poten-

tiels pour faire le plein. Une forte concurrence existant entre les différentes compagnies de bus privées, il faut assurer !

Et nous découvrons, non sans surprise, une télé dans chaque bus. Pas de souci pour les déplacements courts, elle reste éteinte, la radio à haut niveau sonore fait office de déstressant pour affronter les dépassements de lignes blanches, les franchissements de dos d'ânes qui te remontent l'estomac... Mais les longs trajets peuvent être vécus comme un calvaire. Pas de répit. La télé t'abrutit de bruit et d'horreurs : genre Dallas ou guerre sanglante avec héros américain, sauveur de la planète. Je me suis d'ailleurs bouché les oreilles avec des bouts de mouchoirs en papier !

J'ai souvent pensé « que la télé pourrait bien être utilisée à d'autres fins... faut bien rêver !!! »

Nos diverses balades nous ont menés le long de la Cordillère des Andes, de 2800 à 1800 mètres d'altitude, d'Otavalo (nord) au Puyo (sud - est), porte de la forêt amazonienne.

Vers le sud-est, nous avons apprécié la végétation luxuriante, les bains dans des sources d'eau chaude à Banos, l'artisanat et la beauté du volcan actif du Tungurahua (5023 m)

A Quito, ce fut l'enchantement au musée Oswaldo GUYASAMIN, des peintures à vous couper le souffle évoquant la domination des puissants dans une société pauvre, inégalitaire mais aussi l'amour la tendresse et la solidarité.

C'est en compagnie de notre camarade Pablo DAVALOS, économiste équatorien, militant d'ATTAC, menacé de mort pour ses écrits que nous avons poussé la porte de l'église La Compana du début du 16^{ème} siècle (un siècle et demi pour la terminer). L'intérieur est époustoufflant : on prétend que c'est l'église la plus recouverte d'or du pays, colonnes, autels retables, portes, tout a été passé à la feuille d'or accentuant l'effet baroque. Étalage de folle richesse qui peut sembler bien provocateur sur un continent où la plupart des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté.



LES COUPS DE CŒUR DE LAURENT ET NANOU

Le mardi, veille de notre départ, Aurélien nous a conduits à Ambayata, une des écoles où il donnait des cours. Nous avons été accueillis avec beaucoup de considération et de convivialité.

Par des sentiers rudes, en pick-up, nous avons rendu visite aux autres écoles du réseau d'Ambayata, réseau bilingue où les enfants apprennent l'espagnol mais aussi le quechua, langue des Indiens, descendants des Incas. Mais Aurélien en parlera sûrement mieux que nous.

Nous sommes revenus, des images plein les yeux, des questions, plein la tête auxquelles nous n'avons pas eu le temps de donner des réponses. Alors nous lisons tout ce qui nous tombe sous la main et qui parle de l'Équateur. Si vous avez des documents, des articles, des bouquins, des sites à nous conseiller, n'hésitez pas à le faire.

Il nous reste aussi à progresser en espagnol avant notre prochain départ pour Salasaca.

Laurent & Nanou.

laurent.mirou@laposte.net

1. Laurent et Nanou : petite pause
2. Francisca et sa fille Myriam
3. Comme au « cabanon »
4. Pas de train... que des bus...
5. La Tungurahua
6. Porte de l'Amazonie
7. Le Quito colonial
8. Quito : sur la terrasse de l'Université
9. 10. 11. Musée de Guayasamin
12. En pick-up
13. A l'école bilingue enfants indiens
14. (de haut en bas, de gauche à droite) :
Sœur de Francisca et 2 beaux-frères,
Myriam, Flor Maria (sa cousine), 2 sœurs
de Francisca,
Nanou, Francisca, Laurent,
Kuliari, Aurélien, Javier



LE S.I.F. FAIT PEAU NEUVE

Migration du SIF et nouveau menu

Le Site Internet Familial fait peau neuve. J'ai repensé l'arborescence du Site afin de le rendre plus intuitif. Cette facilité d'utilisation repose en premier lieu sur un nouveau menu à partir duquel on peut accéder à la très grande majorité des pages du Site.

Par ailleurs, il sera accessible pour l'essentiel en dehors des heures « d'ouverture de mon serveur », puisque grâce aux nouvelles spécifications des espaces d'hébergement chez le FAI Free (de 100 Mo à 1 Go d'espace gratuit !), j'ai pu transférer un bon nombre de documents depuis le serveur vers l'espace Free. Profitant de cette migration pour toiletter le SIF... qui en avait bien besoin...

Notez bien cependant que compte tenu du fait que de nombreux documents sont volumineux (songez aux vidéos actuelles et futures, mais aussi aux photos non compressées, programmes... etc), tout n'a pas été transféré. Lesdits fichiers resteront sur le serveur, et seront progressivement rendus accessibles depuis le SIF. La contrainte sera de vous livrer aux opérations de téléchargement durant les heures d'allumage du PC serveur, et de vous munir d'un logiciel de téléchargement (supportant la reprise de téléchargement interrompu)... mais vous pouvez bien entendu aussi demander au Webmaster de bien vouloir exceptionnellement laisser allumé le PC... ;-)

Nouvelles rubriques

Pour l'heure, la principale nouveauté, côté rubrique, c'est la création d'un espace « Communauté & Forums » mettant en ligne, d'une part les adresses des contacts Yahoo! et MSN de la Famille, et d'autre part, de forums de discussion. Pensez à consulter cette page régulièrement, car ces derniers temps, la liste des internautes connectés via ces réseaux de discussion s'est allongée.

Je pense également mettre en place, compte tenu de notre actualité familiale, un espace dans lequel les membres pourront raconter leurs voyages, en joignant des documents (photos, etc...). Une sorte de blog...

Rubriques améliorées

La Rubrique Généalogie Familiale a été considérablement améliorée (c'est mon avis...) grâce à l'utilisation du logiciel Hérédix 8.1 Pro, qui me permet de grandes prouesses dans la gestion de nos fiches généalogiques. Je me suis d'ailleurs livré avec l'aide de Papy & Mamy, à la saisie de nombreux aïeux, pendant toute une semaine, afin de compléter le SIF.

J'ai également ouvert une sous rubrique intitulée « Dossiers de Familles » dans lequel nous traiterons de différents sujets d'intérêt familial, autour de documents historiques.

- J'ai en tête, un dossier consacré à la Maison de Lavergne à La-

graulière. Nous avons « visité » la demeure à l'abandon courant février, et rapporté des clichés que vous pouvez voir sur le SIF. (Voir aussi, ci-contre, le mini article sur la maison).

- Également, un autre dossier sur la correspondance d'Auguste SALESSE-LAVERGNE (1880-1951) avec sa femme Catherine Hortense, depuis le front, lors de la Première Guerre Mondiale. J'ai, pour ce faire, scanné les lettres... elles seront très prochainement mises en ligne.

Par ailleurs, Mamy (ainsi que d'autres volontaires bienvenus) vont rédiger des anecdotes et autres histoires familiales que nous mettrons en ligne sous une rubrique « Histoires de Famille(s) »... dans un premier temps, en vrac, mais je l'espère ensuite, ordonnées par thèmes...

Voilà ! Comme d'habitude, n'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions.

Bon surf à tous !

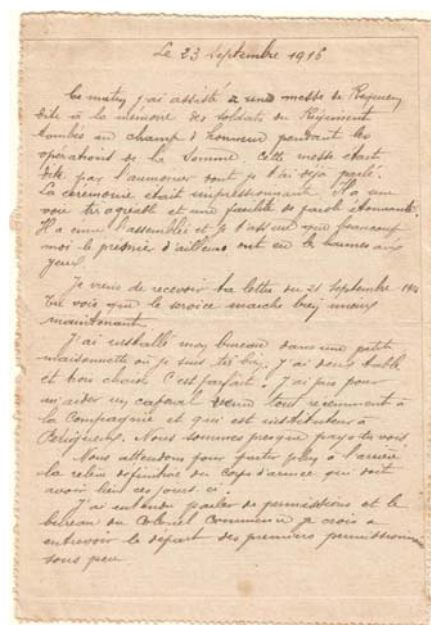
Fabrice

(le Webmaster)

fabrice.mirou@laposte.net



Exemple de page : album Web consacré au Noël 2004 à Lagraulière.



Lettre du 23/09/1916

LA MAISON DE LAVERGNE...



Le 11/09/1920



Le 18/02/2005

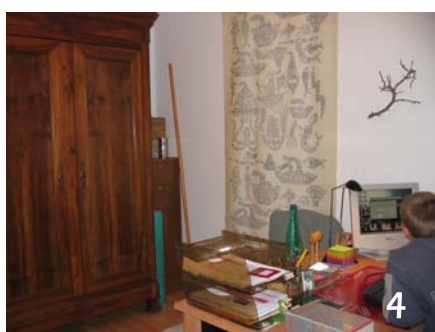
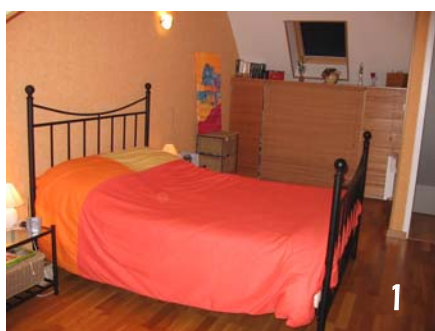


DES NOUVELLES DE LA FAMILLE DUBOIS

Salut a tous

Nous voilà arrivés à la fin de notre projet d'agrandissement. Bien heureux de notre réalisation. Voici quelques photos.

1 et 2 : Notre chambre en-haut. ; 3 et 4 : le bureau, en-bas. ; 5 : l'escalier pour monter à la chambre; 6 : le couloir (en face, le bureau, à gauche la salle de bain) ; 7 : la salle de bain.



La visite est terminée !

Autrement, pour ceux qui ne le savent pas encore, la famille DUBOIS a enfin fait l'acquisition d'un ordinateur.

Et bien sûr avec le Net, ADSL, MSN, MSG etc...

Vous pouvez nous contacter à ces différentes adresses :

bernarddubois2@yahoo.fr
duboismirouceline@yahoo.fr

elodiefaivre@hotmail.com

memelledubois@hotmail.com

Les filles ont chacune leur E Mail et bien sûr le MSN hotmail.

Jean- Baptiste est en attente d'une boîte Mail pour lui, ce qui ne devrait pas tarder.

Voilà ! pour les brèves à très bientôt sur le Net.

Mille très gros bizous à vous tous,

Bernard, Céline, Élodie, Armelle, et Jean-Baptiste.

Bises « les DUBOIS de Chambly »

2 555 JOURS !

Bravo à notre petite-fille, fille, nièce, sœur, cousine ! Elle est enfin devenue avocate, au terme d'un long, long... chemin scolaire, aux tournants parfois délicats... mais qu'elle a su prendre avec le succès et le mérite qu'on ne saurait que trop lui reconnaître. Justice a été rendue à son labeur chevronné, et sa patience éprouvée !

Elle nous raconte ses derniers instants d'étudiante, et les premiers pas qu'elle fait sur la longue route de la carrière. Un texte enrobé des formes d'une demande en justice...

Enfin, dans l'objectif avoué de susciter des vocations, elle nous propose deux petits encarts : « Comment devient-on avocat(e) ? » et « Comment prête-t-on serment ? »...

C'est officiel ! Il m'aura fallu approximativement 2555 jours (soit plus de 61 320 heures, là j'exagère car je ne révisais pas en dormant !!) pour obtenir mon Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat !

Concrètement (pour ceux qui sont perdus malgré la publication annuelle des activités des uns et des autres), j'ai décroché, en totalité, 6 diplômes universitaires. A Nanterre (Paris X), j'ai obtenu mon Deug, ma licence et ma maîtrise de droit (chaque année, je cumulais une formation en droit anglo-américain et validais les diplômes y afférents).

Après ma maîtrise, je suis partie à l'université de Reading en Grande-Bretagne où j'ai passé un LLM (magistère de droit).

L'été précédent ce voyage, j'ai tenté le concours d'entrée à l'école du barreau, et à mon grand plaisir (et à ma grande surprise aussi), je l'ai réussi du premier coup.

Néanmoins, en rentrant, j'ai préféré (pour des raisons de stratégie d'embauche) obtenir un troisième cycle en France, je me suis donc inscrite à l'université de Paris V en DESS.

Mes derniers examens, qui sans le moindre doute, étaient à la fois les plus intéressants et les plus angoissants, se sont déroulés sur 3

mois : entre septembre et novembre 2004.

Quelques heures seulement après mon tout dernier oral, et après avoir manqué de m'évanouir en cherchant mon nom sur les affiches des résultats, j'ai lu en face de mon nom la mention « admise ». Wouahh, enfin !!!!

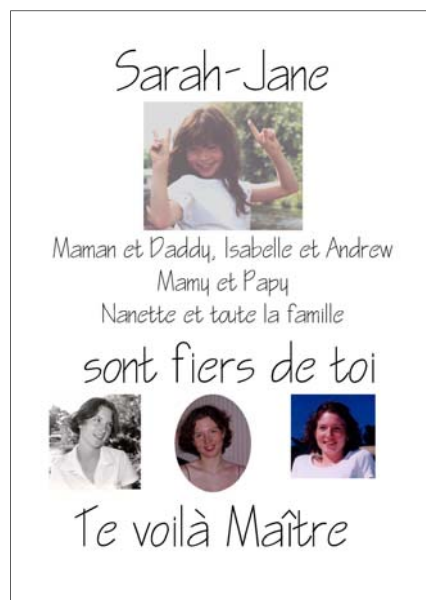
Et comme un tel événement se fête, le soir même des résultats, nous avons dîné en petit comité chez Aurélie, le resto le plus sympa de St Leu. Étaient présents Maman, JB, Nathalie, et deux amis proches, Géraldine et Srinath. J'en profite pour te remercier, cher Parrain, pour ce dîner.

Le dimanche suivant, Maman a organisé un superbe goûter à la

maison. Très chic. Au menu : macarons, petites pâtisseries, salade de fruits exotiques et champagne ! Nous avons, enfin, ouvert la fameuse bouteille de champagne de 6 litres (cf. : LGF n° 15, Janvier 2000). Mais quelle déception ! Mal conservée, aucune bulle n'avait survécu aux 2555 jours d'attente !

Maman avait également préparé une grande affiche de félicitations. Chacun y a laissé un petit message, tous plus gentils les uns que les autres. (voir ci-contre)

Merci à Maman (la meilleure des mamans, sans offense pour les autres), Denis, Cécile, Céline, Bernard (petite apparition bien appréciée !), Nathalie, Isabelle Mante, Sylvain LH, Lucie (merci encore pour superbe gâteau) Elodie, Armelle et Jean-Baptiste, Lola et Adrien, Natacha, et Nicolas et Caroline. Et bien sur, Isabelle.



Retrouvez en page 20 :

- *Comment devient-on avocat ?*
- *Comment prête-t-on serment ?*

REQUÊTE AUX FINS DE DÉCLARATION DE COLLABORATION DE M^{LLE} SARAH-JANE MIROU

A la demande de Melle Sarah-Jane Mirou
3 rue Jean-Philippe Rameau
95320 St Leu la Forêt

Ayant pour avocat : la SCP Flichy et Associés
7 rue Kepler
75116 Paris
Tel : 01 56 62 30 00
Fax : 01 56 62 30 01

Rappel des faits et de la procédure

Attendu que Melle Sarah-Jane Mirou a subi avec succès les examens du CAPA en novembre 2004.

Que Melle Sarah-Jane Mirou s'est vue remettre son diplôme le 10 décembre 2004 à l'occasion d'une cérémonie officielle de remise des diplômes,

Que la requérante n'a finalement pas signé de contrat de collaboration auprès de son dernier maître de stage,

Qu'elle s'est accordée un mois de vacances, au demeurant fort mérité.

Attendu que Melle Sarah-Jane Mirou a activement recherché une collaboration à compter du mois de janvier 2005.

Que le 3 janvier 2005, le cabinet Flichy et Associés, cabinet réputé spécialisé en droit social, publiait une offre de collaboration.

Que la demanderesse a répondu à cette offre le jour même de sa publication.

Attendu que le 19 janvier 2005, la secrétaire de Maître Hubert Flichy contactait téléphoniquement Melle Sarah-Jane Mirou afin de lui proposer un entretien en vue d'une éventuelle embauche en date du 20 janvier 2005,

Que Melle Sarah-Jane Mirou a effectivement rencontré Maître Hubert Flichy à ladite date,

Que cet entretien s'est déroulé dans des conditions très agréables, et que Maître Flichy a expressément demandé à la requérante de libérer son lundi en vue d'autres entretiens.

Attendu qu'aux termes de 9 entretiens, deux associés du cabinet Flichy et Associés ont annoncé, par téléphone, à Melle Sarah-Jane Mirou, le 2 février 2005, qu'ils seraient ravis de l'accueillir au sein du cabinet,

Que la date d'arrivée de Melle Sarah-Jane Mirou a été fixée au lundi suivant (soit 4 jours après l'annonce de son embauche).

Attendu que le 9 février 2005, après trois jours passés au sein du cabinet Flichy et Associés, Melle Sarah-Jane Mirou signait enfin son premier contrat de collaboration.

PAR CES MOTIFS

Melle Sarah-Jane Mirou demande à la famille MIROU and co de :

- dire et juger qu'elle a signé son premier contrat de collaboration ;
- dire et juger qu'elle travaillera exclusivement en droit du travail pour le cabinet Flichy et Associés (ce qui comprend les activités suivantes : licenciement individuel, licenciement collectif, restructuration, licenciement économique, sécurité sociale, protection sociale) ;
- dire et juger, qu'à titre personnel, Melle Sarah-Jane Mirou pourra néanmoins accepter des dossiers portant sur d'autres aspects du droit (droit de la famille, droit pénal, droit commercial) ;
- dire et juger que Melle Sarah-Jane Mirou doit néanmoins prêter serment dans les semaines à venir afin d'être officiellement avocat et d'être autorisé à exercer en cette qualité.

Sous toutes réserves

« AVOCATION »

COMMENT DEVIENT-ON AVOCAT ?

Pour devenir avocat, il faut décrocher une **maîtrise de droit**. Ce diplôme permet de présenter le **concours d'entrée à l'école du barreau** (dit « concours du CRFPA » pour Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats).

L'école se déroule actuellement sur une année civile (de janvier à décembre) comprenant des cours et des stages (à Versailles, les cours et les stages sont effectués en alternance).

A l'issue de cette année, les « élèves avocats » présentent les examens du **CAPA** (certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Reste encore à trouver une collaboration au sein d'un cabinet déjà établi. Les « élèves avocats » doivent en effet subir une nouvelle période de stage de 2 années au cours de laquelle ils sont obligés de suivre les enseignements du CRFPA. Ils deviennent alors « avocats stagiaires ».

Une fois la première collaboration signée, le futur avocat, dit « impétrant », doit prêter serment afin d'obtenir son titre d'avocat et d'avoir le droit d'exercer en cette qualité.

NB : ces informations étaient toutes valables à « mon époque », une réforme, qui vient d'être adoptée, a modifié certains aspects de la formation des avocats. Pour toute question : sarahjanemirou@yahoo.fr ou 06.14.14.59.91

COMMENT PRÊTE T-ON SERMENT ?

Avant toute chose, le futur avocat doit signer sa première collaboration (cf « Comment devient-on avocat ? »). En effet, un avocat prêche serment devant le barreau dans le ressort duquel il va exercer ; il faut donc déterminer avec certitude ce lieu d'exercice.

Il faut remplir un dossier (diplômes, attestation de moralité, casier judiciaire). Le dossier est vérifié par le bureau de l'Ordre. Un « référant » est alors désigné. Celui-ci reçoit l'impétrant et émet un avis sur sa demande d'inscription au barreau.

Ce n'est qu'une fois ces formalités accomplies qu'une date de prestation de serment est choisie.

Je n'en suis qu'à la phase de constitution de mon dossier d'inscription, et j'ai quelques difficultés à obtenir mon casier judiciaire... ☺ Normalement, à la prochaine gazette, je pourrai vous décrire ma cérémonie de prestation de serment... enfin espérons !



EN TAULE !

Info reçue le 10/02/2005



dès le 18 février 2005.

Avant cette date, vous pouvez déjà voir la bande annonce sur le site web de TSR.

Ne me cherchez pas dans le reportage, malgré 40 heures de tournage,

je n'apparais pas sur les 52 minutes de l'émission !!!!

Bonne semaine à tous.

André SALESSE-LAVERGNE

Pour celles et ceux qui sont intéressés de voir l'univers dans lequel je travaille, la Télévision Suisse Romande a tourné un reportage pour l'émission « Temps Présent » dans les prisons du Bois Mermet à Lausanne et de la Croisée à Orbe (Suisse).

Il s'agit de prisons préventives où sont placés des prévenus pendant l'instruction pénale, l'attente du jugement et le transfert vers un pénitencier, voire en attente de leur libération.

Première diffusion sur la **TSR 1 : jeudi 17 février 2005 à 20h.05**

Rediffusion sur **TSR 2 : lundi 21 février 2005 à 10h.10 et 14 h.40**

Diffusion au niveau européen sur **TV5 Europe : mardi 15 mars 2005 vers 21h.00**

et sur **TV5 Suisse : mercredi 16 mars 2005 vers 21h.00.**

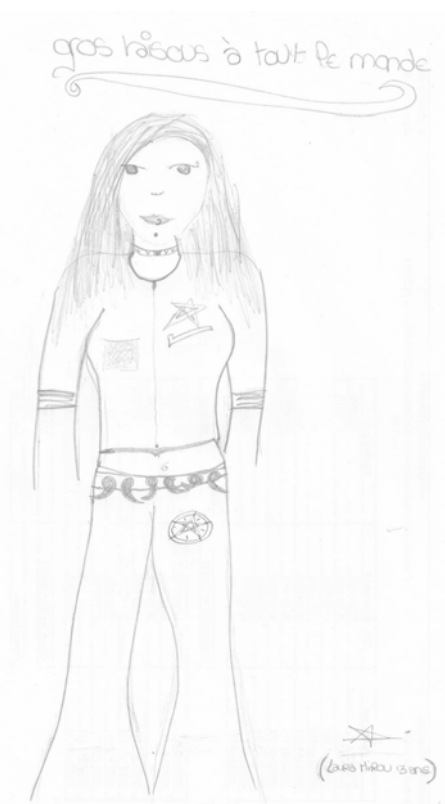
Sinon il sera possible de visionner et/ou télécharger l'émission sur le site web de la TSR :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=370500>



CONTRIBUTIONS DE LAURA

Laura, qui revendique ses 13 ans, nous fait parvenir un dessin, et deux poèmes...



De mille couleurs
Est le cœur
Jamais il ne vous quittera
Il faudra
L'éclairer
Qu'il brille
Qu'il scintille
Le réchauffer
Il ne faudra pas oublier
Tous ces moments passés
Les mettre dans un coin
Pour des moments plus loin
Ça sera bien utile.

Laura MIROU
(16/02/2005)

Le noir

Le noir est la mort
C'est l'obscurité
Quand on s'endort
On est possédé
On rêve
On en crève.
Il faut sortir de cette endroit.
Ça n'est ni pour moi
Ni pour toi.

Laura MIROU
(16/02/2005)

LUCIE, ET COMPAGNIE...

Chère Gazette,

Je vais te présenter mes chats, Tigrou et Louna.

Tigrou est né le 17 février 2003 je le prénomme « titi d'amour »

Louna est née le 5 septembre 2003, tuée par un chauffard le 24 juillet 2004. que je prénommait « Loulouna »

Tigrou est très sociable, câlin mais toutefois peureux.

Quand il était jeune il me faisait beaucoup rire surtout lorsqu'il prenait le lit de ma colocataire pour un trampoline.

Aujourd'hui adulte, Il défend très bien son territoire « le jardin » de tout être vivant qu'il ne connaît pas. Il faut montrer « patte blanche » pour avoir son autorisation de traverser ce lieu.

Louna était très bavarde.

Tous les deux s'entendaient très bien et jouaient bien ensemble

Louna avait une horloge dans le ventre et réclamait son repas à heure fixe (elle n'avait pas besoin de savoir lire

l'heure)

Le matin dès la première sonnerie de mon réveil, elle me léchait le visage de sa petite langue râpeuse ce qui avait pour effet de me réveiller complètement..

Cette petite princesse était la préférée de Tigrou qui lui faisait plein de câlin et la protégeait comme un grand frère.

Toutefois Louna s'est sauvée une journée de printemps et est revenue le lendemain midi accompagnée d'un chatleman.

La vie de Louna s'est terminée au mois de juillet 2004. Un chauffard peu scrupuleux est passé à vive allure dans la rue.

Après le départ de « loulouna » Tigrou c'est bien senti seul, mais depuis un autre chat est venu lui tenir compagnie car ma voisine a adopté un « matou » copain de jeu de mon Tigrou. Toutefois comme « Roméo » n'a pas le droit de sortir leur terrain de jeu se trouve sur le palier pattes contre pattes à travers le bas de la porte.

Lucie.



Comme 2 petits malheureux, ils attendent que j'ouvre la fenêtre de la cuisine qui se trouve au dessus de levier pour pouvoir sortir dans le jardin.



Princesse Louna se fait toilettée par Sir Tigrou.

LE DIVIN ENFANT - LE POINT...

Nous commençons la 6ème année de participation au jeu le « Divin Enfant », lancé en septembre 2000 (in LGF n° 22, Août 2000). Il est temps de faire le point sur les participations.

L'enjeu : donner le nom de celui qui donnera naissance au premier enfant de la quatrième génération.

A ce jour, **12 participants** se sont inscrits. Au total, **332,70 € ont été récoltés, intérêts compris !**

Les règles d'encaissement ont été clarifiées : toute cotisation pourra (devra) être versée entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année due. Ainsi, pour l'année en cours, 2005, les participants (anciens ou nouveaux) devront effectuer leur versement entre ces deux dates.

Nous avons reproduit ci-dessous l'intégralité du règlement, avec les modifications et clarifications.

Rappelons tout de même que vous pouvez toujours rejoindre les rangs des participants, moyennant un rachat de cotisation, fixé à 8 € la cotisation initiale (correspondant à la première année, soit 2000), et 3,5 € par année de cotisation supplémentaire, soit jusqu'à 2005 compris, 5 cotisations (2001, 2002, 2003, 2004 et 2005) pour un montant de 17,5 €. Ajouté à la cotisation initiale, cela donne un total de 25,5 € pour les nouveaux participants.

Les autres, inscrits pour certains depuis la première heure, doivent s'acquitter d'un montant de 3,50 €.

Autre info : Le Grand Maître du Jeu (ndlr : c'est-à-dire Bernard Dubois)

s'est doté d'un secrétariat qui a accru son efficacité depuis qu'ils se sont équipé d'un PC. Céline, la « secrétaire du jeu », a élaboré un tableau qui lui permet d'être au point sur les cotisations de chacun. C'est carré ! Rien à dire. Un audit des services de La Gazette Familiale, a pu confirmé cette situation d'excellente gestion, et tenait ici à en faire l'écho. Bravo.

Autrement, il serait bon de passer aux choses sérieuses ! Ce jeu, c'est très bien... mais il avait vocation à stimuler nos géniteurs de la troisième génération... 6 ans... ce seront des layettes de luxe que le (ou les) bambin(s) auront... Alors ! Au travail ! :-)

La Rédac'

RÈGLES DU PARI

I. GENERALITES

Ce pari est individuel et ouvert à tous, « *membre ou non de la Famille* ».

Le Maître du Pari est Bernard.

La participation à ce pari implique l'adhésion à ce règlement, ainsi qu'aux actes modificatifs.

II. MODALITES

Ce pari débutera au 1er septembre 2000 et s'achèvera au jour de la naissance « *du ou des enfants* ».

Chaque parieur misera au départ 8 €, et inscrira sur un bulletin réponse, le nom et prénom du petit-fils ou petite-fille de « *Jacqueline et François MIROU* » sur lequel il mise. Le bulletin réponse sera glissé dans une première enveloppe sur laquelle le parieur inscrira ses coordonnées. Dans une seconde enveloppe, le parieur glissera son règlement (chèque ou espèces), ainsi que la première enveloppe, et l'enverra à

Bernard DUBOIS
59, impasse du Jeu de l'Arc
60 230 CHAMBLY

De cette façon, chaque réponse restera confidentielle jusqu'au jour de l'ouverture.

Le jour de la naissance, le ou les noms des gagnants seront annoncés et publiés dans La Gazette Familiale.

III. LES COTISATIONS

La somme récoltée sera placée sur un compte rémunérateur.

Tous les « *1er janvier* » de chaque année, et ce jusqu'au jour de la nais-

Texte repris et modifié

sance, le Maître du Pari demandera à chaque parieur de reverser « *3,50 €* » qui seront placés sur le compte. Toute année commencée est due. Le parieur a jusqu'au 31 décembre pour effectuer le versement.

« *Tout versement fait n'est pas récupérable.* »

Un parieur inscrit qui ne verserait pas la cotisation annuelle dans les délais pourra se voir exclu du jeu.

IV. REPARTITIONS DES GAINS

- 50 % de la somme récoltée seront versés au(x) nouveau(x) né(s), pour sa layette et autres cadeaux.
- 50 % de la somme récoltée seront versés au parieur gagnant. En cas de plusieurs gagnants, ceux-ci se partageront équitablement cette somme.
- En l'absence de gagnant, la totalité de la somme revient au(x) nouveau(x) né(s).

V. RACHAT DE COTISATIONS

Les retardataires qui souhaiteraient participer sont invités à faire parvenir outre la cotisation de 2002, la mise de départ, soit 8 euros, ainsi que les cotisations annuelles intermédiaires échues fixées à 3,5 euros.

Cependant, afin d'éviter un éventuel « *délit d'initié* », toute souscription effectuée dans les huit mois précédant la naissance de l'enfant sera de fait déclarée nulle et non avenue.



ANNEE	€
2000	8,00
2001	3,50
2002	3,50
2003	3,50
2004	3,50
2005	3,50
TOTAL	25,50

Dessin de Barbara.



ESPACE DÉTENTE... ET BONNE HUMEUR... (EN VRAC)



Vincent, Sylvain LHDF, Lucie,
Fabrice, Barbara, et Gaétan

**Vous avez des
clichés insolites, rigolos, etc....
à partager ?
Envoyez-les nous.**



Armelle, Laura et Jean-Baptiste
(à La Jugie)



André-Jean SALESSE-LAVERGNE



Néo Rural

Fait chier la ville, j'suis pas tranquille.
Toutes ces odeurs d'adrénaline.
Chacun sa file, chacun sa pile.
J'suis pas sûr que ce soit mon style.
Ces entrelacs de tristes clones,
Qui se façonnent au silicone,
Qui s'offrent des droits de roi sans trône.
J'trouve pas ma place dans toute cette faune.

Refrain :

*Et moi entre ces murs-là,
Je suis « persona non grata ».
Comme un cri, un graffiti,
Je suis personne.*

Fait chier la ville, j'suis pas tranquille.

UNE CHANSON D'AJM...

Tentation de tout mes instincts.
À tout instant quelques choses qui brillent.
Les marchands du Temple vont bien.
Toutes ces affiches pleines de promesses.
Pauvres et riches à la grande messe,
A chacun sa presse, à chacun son stress.
A chacun sa laisse, puis chacun sa caisse.

Refrain :

Fait chier la ville, j'suis pas tranquille.
Trop grande vitrine, mannequins fragiles,
Que des femmes belles comme des modèles,
Que l'on modèle, sans mots d'elles,
Sur le même modèle, sur...

André-Jean MIROU

CHANSONS PUBLIÉES DANS LGF

LGF 53 : Les Tournesols
LGF 52 : Tic Tac
LGF 51 : Besoin d'ailes
LGF 50 : Dame la Juge
LGF 48 : Ce matin ma mie m'a dit
LGF 46 : Sans a priori
LGF 45 : Le tube de l'été
LGF 42 : Les échos dégoûtés
LGF 41 : Des mots, des maux
LGF 05 : L'autre Vallée
LGF 02 : Joyeuses Fêtes

SUR SCÈNE :

⇒ **21 & 22 mai 2005**
à La Charmille, St Paul de Jar-
rat (Ariège, 09)

⇒ **4 juin 2005**,
à Montesquieu-Lauragais
(Haute-Garonne, 31)

LA GAZETTE FAMILIALE



Service de La Gazette Familiale
Chez M. et Mme ENDEAN
31, route du Foirail
19 700 LAGRAULIERE

Téléphone : 05.55.98.43.65.
Messagerie : la.gazette@freesurf.fr
Internet : <http://famillemirou.free.fr>

LGF - Octobre 2004 à Avril 2005 - N° 54

- ⇒ Mise en page : Fabrice et Cathy.
- ⇒ 1ère mise en circulation : Novembre 1998
- ⇒ Nombre d'exemplaires imprimés ce mois-ci : 20
- ⇒ Date d'impression : samedi 30 avril 2005
- ⇒ Imprimé sur : HP 720 C de Papy & Mamy
- ⇒ Nombre de pages, total cumulé : 530

! ATTENTION !

Il est nécessaire que la Rédac' reçoive vos articles, photos, dessins... etc

avant le 15 juin 2005 !

Avec regrets, il se peut que toute arrivée tardive ne puisse être prise en compte pour le numéro en cours, et sera donc intégrée la fois suivante.

Renseignez-vous auprès
de la rédaction...

Merci de votre compréhension.

! ATTENTION !

Informations

Deux réorganisations majeures interviennent dans la gestion de La Gazette Familiale.

La première concerne la Rédac'. Elle était jusqu'alors assurée pour l'essentiel par Fabrice depuis près de 2 ans. Or celui-ci ne souhaitant pas voir la qualité du travail se dégrader du fait des multiples implications qu'il a (personnelles, professionnelles et familiales avec le Site Internet de la Famille), a décidé de redonner légitimement la main à Cathy qui sera responsable de la Rédac' « papier » des infos familiales. Pour sa part, il se consacrera aux contenus numériques au travers du SIF. La collaboration sera toujours de mise.

La deuxième concerne quant à elle les exemplaires eux-mêmes de La Gazette Familiale. Jusqu'à présent, La Rédac' se faisait un point d'honneur à expédier une version papier du journal à tous ses abonnés majeurs (soit 28, + 3 exemplaires pour les archives). Seulement, nous avons été contraint de procéder à quelques réductions de coût, pour les raisons que vous savez. Aussi, nous avons décidé la chose sui-

vante : tout abonné du journal qui est équipé d'une connexion Internet haut débit **ET** d'une imprimante, recevra par mail une invite à télécharger le dernier numéro de LGF. Ce qui, compte tenu de nos calculs, porterait à 12 exemplaires de moins à tirer. Soit 12 fois 3,50 € = 42 € d'économie. Il reste tout de même une vingtaine d'exemplaires papier à tirer. Peut-être serait-il judicieux de mettre en place des « dessertes locales d'impression »...

Selon les régions :

- ⇒ Région Parisienne
- ⇒ Région Bordelaise
- ⇒ Région Corrézienne
- ⇒ Région Toulousaine

A voir selon les personnes, qui peut imprimer pour qui ?

Nous indiquerons dans la prochaine Gazette les points d'impression et les noms de ceux qu'ils desservent.

Autrement, La Rédac' doit (c'est une nécessité !), changer son matériel informatique, devenu obsolète (c'est un euphémisme !!!). Ce qui, vous vous en doutez, occasionne un coût, fût-il tiré par le bas... En récupérant des pièces par ci et par là (occasions et neuves), nous pouvons monter une machine digne de ce nom pour la Rédac'. Son prix : moins de 300 €, tout compris (unité centrale + écran 17").

Pour être clair et sans détour, nous rappelons que nous demandons jusqu'ici une participation volontaire d'au moins 15 € par abonné et par année. C'est le moment de s'en souvenir...

La rédac.

